

Mot de bienvenue de Monsieur Carlo Thelen, Directeur général de la Chambre de Commerce, à l'occasion de la conférence « Les pays en développement - des opportunités pour le secteur privé »

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Chers participants,

Au nom de la Chambre de Commerce, je voudrais vous souhaiter la bienvenue et vous dire tout notre plaisir de vous recevoir à cet événement. La conférence d'aujourd'hui est consacrée à un thème d'enjeu commun aux entreprises et pouvoirs publics :

Les pays en développement – des opportunités pour le secteur privé

Je voudrais d'entrée de jeu féliciter et remercier les organisateurs de cette conférence pour l'opportunité d'accueillir en nos murs les discussions sur les enjeux de la coopération, et ce en présence d'experts issus du secteur public et privé.

Mes remerciements s'adressent en premier lieu au Ministre de la Coopération et de l'action humanitaire ainsi qu'à sa Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire, qui est à l'origine de cette initiative. Sans oublier de remercier tous les partenaires et intervenants qui ont rendu possible la tenue de cette conférence. Je salue d'ailleurs aussi la présence parmi nous de Madame la Secrétaire d'Etat à l'Economie, qui se joindra tout à l'heure à notre conférence. Le soutien du Ministère de l'Economie envoie en effet un signal fort envers les entreprises luxembourgeoises.

Je me félicite vivement que la Commission européenne ait proposé de consacrer l'Année Européenne 2015 aux relations extérieures et à la politique de développement de l'Union Européenne. Il s'agit là d'une merveilleuse occasion d'associer toutes les parties prenantes au débat sur le thème de la coopération et d'appeler tout un chacun – y compris le secteur privé – à jouer un rôle actif dans ce dialogue. Si j'en crois le nombre de personnes présentes à la conférence d'aujourd'hui, j'ai la certitude que ce message a été parfaitement entendu !

Dans ce contexte de l'Année Européenne pour le développement, je me réjouis de constater qu'une attention particulière soit accordée au rôle du secteur privé. Les stratégies et pratiques en matière de coopération au développement ont connu des transformations majeures dans les dernières décennies. Force est toutefois de constater que la perception de l'aide au développement demeure figée dans une conception surannée : celle d'une charité nécessaire, qui repose sur l'idée que la générosité des donateurs est le *seul* instrument légitime dans les pays en développement. « Coopération » et « opportunités d'affaires » sont alors considérées comme deux concepts antagonistes – voire même irréconciliables.

Dans le contexte de cette Année Européenne, notre conférence se veut dépasser cette vision réductrice. Le secteur du développement a en effet vu la traditionnelle relation donateur-bénéficiaire laisser la place à un monde de coopération où règnent la responsabilité et l'intérêt *mutuels*. L'aide publique au développement n'est qu'un élément parmi beaucoup d'autres : elle a en effet cédé la place à un engagement plus vaste qui vise à dynamiser le commerce bilatéral et à pénétrer de nouveaux marchés – à l'exemple du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud (pays connus sous l'acronyme BRICS), qui ont marqué l'entrée en scène de nouveaux acteurs économiques émergents.

Aussi, il est nécessaire d'intégrer davantage le principe de *réciprocité* et des avantages mutuels dans la coopération. Prenons l'exemple du marché des télécommunications en Afrique. Malgré ses progrès inégaux et fragiles en matière de développement, le marché africain a, dans ce secteur, une bonne longueur d'avance sur le marché européen. Aujourd'hui, le marché africain des télécommunications constitue non seulement l'un des principaux axes de croissance à l'échelle planétaire, mais aussi un important vecteur d'innovation disruptive. Les success stories africaines comme celle de l'opérateur kényan M-Pesa (un système du microfinancement et du transfert d'argent par téléphone mobile), balisent en effet ce nouveau chemin de la réciprocité et du transfert technologique de part et d'autre.

Sans pour autant minimiser l'importance de l'aide publique ou du volontariat, je considère que la contribution du secteur privé, avec son apport d'expertise et ses ressources, est l'une des plus décisives – sinon *la* plus décisive – pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) pour l'après-2015. Il est d'ailleurs important de signaler que de plus en plus d'entreprises souhaitent être associées plus étroitement au processus de développement. Pas plus tard que le mois dernier, la Chambre de Commerce avait organisé une délégation économique au Cap Vert, dans le cadre de la

visite officielle de Son Altesse Royale le Grand-Duc. Ceci indique sans doute une évolution positive en termes de promotion des échanges commerciaux et de renforcement des liens économiques entre nos deux pays.

Soulignons également qu'à travers les pratiques notamment de la Responsabilité sociale des entreprises (RSE), celles-ci affichent leur volonté de favoriser un environnement inclusif et durable.

Mesdames et Messieurs,

Des progrès importants ont été accomplis, mais il reste aussi de nombreux défis à relever. Cela étant, l'Union Européenne a lancé une série d'initiatives afin d'engager un dialogue structuré avec les différents acteurs du développement – en particulier avec le secteur privé. A cet égard, je vous recommande la lecture de la communication intitulée « Un rôle plus important pour le secteur privé en vue de parvenir à une croissance inclusive et durable dans les pays en développement ». La Commission européenne y préconise 12 actions concrètes dans les domaines où le secteur privé peut, d'après elle, apporter une valeur ajoutée et compléter efficacement les mesures prises par les Etats membres et autres partenaires du développement. Il convient d'ailleurs de mentionner que l'Association européenne des Chambres de commerce et d'industrie (EUROCHAMBRES) a été fortement impliquée dans la réalisation de cette publication, qui est également soutenue par le Conseil européen des Affaires étrangères.

Les intervenants ici présents informeront notamment sur les instruments financiers disponibles au Grand-Duché pour inciter les entreprises à prendre davantage d'initiatives dans les marchés en développement. Le financement mixte en particulier est un outil prometteur qui recèle de nombreux atouts pour la croissance économique et l'innovation. Il va sans dire que la Chambre de Commerce soutient ces actions qui, au-delà des débouchés économiques et commerciaux, favorisent un environnement propice au développement inclusif et durable. Je ne peux que vous encourager à explorer et exploiter ces possibilités !

Laissez-moi, pour finir, rappeler le rôle proactif que la Chambre de Commerce joue dans la promotion de l'internationalisation des entreprises luxembourgeoises. Nos activités sont très vastes et multiples et s'expriment au travers d'activités concrètes, comme par exemple les visites accompagnées, les bourses de contacts internationales, ou encore les journées d'opportunités d'affaires. Pour ce qui est de nos missions économiques, il est utile de noter

qu'en plus de la mission officielle en Tunisie et au Maroc de ce mois-ci, un troisième pays africain figurera parmi les prochaines destinations de nos délégations commerciales. Font également partie intégrante de nos services l'Enterprise Europe Network Luxembourg et le secrétariat de l'Office du Ducroire, dont les bureaux se trouvent également ici en nos locaux.

Mesdames et Messieurs,

Je suis persuadé qu'en œuvrant *ensemble* à tous les niveaux – pouvoirs publics, secteur privé, société civile et particuliers – nous pouvons tous contribuer à repenser l'aide au développement en tant qu'initiative dans laquelle les différents acteurs du développement comme les bénéficiaires prennent leurs responsabilités en main. Chose certaine, la Chambre de Commerce continuera à soutenir les actions de nos partenaires du développement, dont cette conférence est une illustration concrète.

En terminant, j'espère que l'événement d'aujourd'hui sera l'occasion d'échanges riches et multiples – pendant la conférence, mais aussi à l'issue de la conférence, où se tiendra un networking cocktail pour les participants.

Sur ces mots, il ne me reste qu'à vous souhaiter une excellente conférence et à laisser la parole à Monsieur le Ministre. Merci.